

MAIRIE DE SAINTE EUPHEMIE SUR OUEZE - 26170
PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 10 avril 2024 à 20h00

SESSION ORDINAIRE

PRESENTS : Muriel BREDY, maire et présidente de la séance
 Alain BOULET, adjoint au maire – Michèle SAMSON VANMOER, Jean Daniel REYNIER, Nicolas WEBER, Frédéric JULLIEN, Catherine SPITZ conseillers municipaux.

ABSENT EXCUSE :

Date de convocation : 28 /03/2024

Lieu : Salle du Conseil 1, Place de la mairie, 26170 Sainte Euphémie Sur Ouvèze

Nombre de conseillers : 7 _ Quorum : 4. _ présents : 7 votants : 7

Mme BREDY Muriel est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. **Approbation du PV du conseil municipal du 10 avril 2024 à 19h30**
2. **Subventions aux associations 2024.**
3. **Taux FDL 2024.**
4. **Budget 2024.**
5. **Convention BRUSSET.**
6. **Suppression ancien poste agent technique.**
7. **ANEM**
8. **Délibération travaux monument aux morts.**
9. **Questions diverses**

La séance est ouverte à 20h00

1- **Approbation du PV du conseil municipal du 10 avril 2024 à 19h30 :**

Pas de rectification, le maire et la secrétaire ont signé le procès-verbal.

Mise au vote et approuvé à l'unanimité (7 voix pour)

2-Subventions aux associations

La maire propose un budget de 1100€ pour 2024 à dispatcher entre plusieurs associations de la manière suivante :

- ARTPHEMIE une subvention de 250€
- Comité des fêtes de Ste Euphémie une subvention de 400€
- BRASS COULEE TITANIC une subvention de 100€
- CROQ'NOTES une subvention de 100€

- Les amis du cinéma de Buis une subvention de 150€
- APE Haute Ouvèze une subvention de 100€

Pas de délibération – notifié en annexe (B8) du budget 2024

3-taux FDL 2024 (fiscalité direct locale :

La maire propose une augmentation de 1% pour maintenir les ressources de la commune au même niveau qu'en 2023.

Mise au vote et approuvé à l'unanimité (7 voix pour)

4- Budget 2024 :

En ce qui concerne le budget fonctionnement les dépenses prévues sont de 167 889 € hors virement à la section investissement et opération d'ordre de transfert. Le budget pour les recettes de fonctionnement prévoit un total de recettes de 144 487 € augmenté du résultat reporté de 2023 de 212713€ soit un total de 357200 €.

En ce qui concerne le budget d'investissement qui comprend divers travaux dont principalement la finalisation de la rénovation de notre réseau AEP et la réfection du toit de l'église, le budget pour sa partie recette est de 297 365 € il comprend les différentes subventions prévues ainsi que des transferts provenant de la section fonctionnement pour anticiper sur les subventions prévues pour la toiture de notre église mais non encore confirmée lors de la finalisation de ce budget. Pour sa partie dépenses le montant prévu dans le budget pour les dépenses réelles d'investissement est de 173 391 € incrémenté de 101 243 € pour des travaux non encore réalisés (soit 1 total de 289 225 €) complété pour être en équilibre par des opérations d'ordre de transfert de 8140 €.

Mise au vote et approuvé à l'unanimité (7 voix pour)

5- convention BRUSSET.C :

La canalisation de production d'eau potable en provenance de la source passe sur un terrain privé, il s'agit de régulariser ces abords par une convention de passage. Une délibération est nécessaire pour l'institution de servitudes conventionnelles avec le propriétaire foncier de la parcelle B 1019.

Mise au vote et approuvé à l'unanimité (7 voix pour)

6- suppression ancien poste agent technique :

Le poste de l'ancien agent technique doit être supprimé car il est vacant depuis le départ en retraite en juillet dernier de Mr MAILLET.

Nous avons l'accord favorable du CDG26 pour le faire.

Mise au vote et approuvé à l'unanimité (7 voix pour)

7-ANEM : (association nationale des élus de la montagne)

Il est décidé que la commune ne cotisera plus à cette association a partir de 2025.

Mise au vote et approuvé à l'unanimité (7 voix pour)

8-Délibération travaux sur le monument aux morts :

Des travaux de réfection du monument aux morts et de son enceinte sont nécessaires, une subvention en partie de ces travaux est demandée à l'ONACVG (office national des anciens combattants et victimes de guerre).

Mise au vote et approuvé à l'unanimité (7 voix pour)

9-Questions diverses :

-SD assainissement : Rapport de phase 3 du SD assainissement avec résultat des tests à la fumée qui ne montre pas de grosse connexion entre le réseau d'assainissement et le réseau pluvial.

-STEP : la sortie STEP nécessite après les crues de l'Ouvèze un nouveau curage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil municipal est levée à 22h00

La maire,
Mme BREDY Muriel

La secrétaire de séance,
Mme BREDY Muriel

